

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE BÉGARD

SEANCE DU 30 JANVIER 2025

Nombre de conseillers en exercice :	27
Nombre de conseillers présents à la séance :	22
Nombre de conseillers absents :	5
Nombre de conseillers ayant donné procuration :	3
Nombre de votants :	25
Date de la convocation :	22 janvier 2025
Date d'affichage :	22 janvier 2025

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit décembre, à dix-neuf heures, le conseil municipal de BÉGARD, dûment convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur CLECH Vincent, Maire.

Présents : CLECH Vincent, BOURDON Yves, LE GALL Maël (19h25), BOÉTÉ Cécile, LE COQ Laurent, BICZO Sylviane, LE FLOCH Eric, PIRON Valentina, HADJADJE Valérie, TASSEL Stéphane, ANTHOINE Julien, BODEVEUR David, LE GUEVELLOU Marjorie, BENECH Pauline, LE HERVÉ Thomas, BONIZEC Christel, HERVÉ Gildas, BRIAND Sandrine, TOUDIC Marie-Evelyne, DAUPHIN Jean-Claude, DODOKAL Karine, MARCHAND Cinderella

Absents : CASANAVE-LAULIVE Maryse, LE LUYER Martine, GUILLAUME Hervé, THEFO Laurence, LE DRET-STEUNOU Christelle

Procurations : CASANAVE-LAULIVE Maryse à LE COQ Laurent, THEFO Laurence à BENECH Pauline, LE DRET-STEUNOU Christelle à HADJADJE Valérie

Secrétaire de séance : HERVÉ Gildas

N°2025/04

Commande publique

***Convention partenariale entre la Ville de Bégard et l'Institut de
Géoarchitecture de Brest pour la réalisation d'une étude
« Bien Vivre et Bien Vieillir » à Bégard***

Monsieur le Maire rappelle que le bailleur social « Terres d'Armor Habitat » mène une opération de renouvellement urbain rue Ernest Renan à Bégard, avec la démolition d'un ensemble immobilier de 44 logements.

Dans ce cadre, la commune a sollicité l'Institut de Géoarchitecture de Brest afin de mener un atelier professionnel rémunéré, conduit par un groupe de six étudiants en Master 2 d'Urbanisme et Aménagement, encadré par deux enseignants. Cet atelier consiste en la réflexion à l'échelle urbaine du réaménagement du quartier Ernest Renan après la démolition des trois collectifs de 44 logements sociaux, aujourd'hui vides.

Dans le cadre de la convention de requalification urbaine signée avec le bailleur Terres d'Armor Habitat en 2016, certains logements ont d'ores et déjà été livrés en réhabilitation et en

densification, tandis que d'autres sont encore en projet. Une réflexion s'engage désormais sur le site dit « Ernest Renan ». Le bailleur social doit reconstruire 12 logements sociaux sur site, dont il assurera la gestion. La parcelle étant propriété de la commune (en dehors de l'emprise foncière des bâtiments existants), la collectivité conserve l'aménagement de la surface restante (environ 4500 m²) et sa programmation.

La ville apporte une importance particulière au *bien vieillir* sur le territoire et souhaite répondre aux besoins et attentes des personnes âgées en matière d'habitat et de cadre de vie. Ainsi, la collectivité souhaite trouver un aménagement intermédiaire entre le chez soi autonome et l'EHPAD dépendant. La municipalité s'intéresse aussi à l'insertion de ce quartier dans le maillage urbain. C'est pourquoi la collectivité souhaite mener une réflexion complémentaire sur les rues adjacentes à cette parcelle (AW 026), dans l'objectif est d'avoir une vision globale à l'échelle du quartier et de faciliter les liaisons douces jusqu'au cœur de ville. En outre, la désimperméabilisation des sols est un véritable défi sur ce quartier dont les espaces publics sont aujourd'hui quasi uniquement minéraux.

Pour cela, il sera demandé aux étudiants dans un premier temps de réaliser un véritable travail de terrain pour qualifier le besoin en matière d'habitat sénior, puis de proposer dans un second temps des orientations d'aménagement :

- Les formes d'habitat sénior, adaptées au territoire grâce au diagnostic réalisé en amont,
- L'insertion du quartier avec les logements sociaux à proximité directe,
- Le lien et l'amélioration du quartier existant et les liaisons avec les commerces et services du cœur de ville.

Vu la convention entre la Ville de Bégard et Terres d'Armor Habitat pour la requalification de son parc social signée en 2016,

Considérant l'importance accordée à participer à la formation de futurs jeunes professionnels,

Considérant l'expérience positive du travail mené avec des étudiants en architecture l'année passée sur la commune et le besoin de s'ouvrir à de nouvelles pratiques en matière d'aménagement,

Considérant l'importance de repenser le quartier dans son ensemble et l'insertion urbaine réussie du futur équipement,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré avec :

<i>Nombre de suffrages exprimés :</i>	<i>25</i>
<i>Votes Pour :</i>	<i>25</i>
<i>Votes Contre :</i>	<i>0</i>
<i>Abstention :</i>	<i>0</i>

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention partenariale entre la Ville de Bégard et l'Institut de Géoarchitecture de Brest pour la réalisation d'une étude « *Bien Vivre et Bien Vieillir à Bégard* », telle qu'annexée à la présente délibération,
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Vincent CLECH



Le secrétaire de séance,
Gildas HERVÉ

